

Villeréal : le projet de méthaniseur tourne à l'usine à gaz

Lecture 3 min

[Accueil](#) [Lot-Et-Garonne](#) [Villeréal](#)



Cyrille Geneste, devant la plaine où il espère que sera édifié « Villeréal Biogaz » fin 2022. Trois millions d'euros sont consacrés à équiper la ferme de panneaux photovoltaïques. © Crédit photo : P.-A. E.

Par Pierre-Antony Epinette et J. P.

Publié le 16/03/2021

Mis à jour à 13h16

Agriculteur et entrepreneur, Cyrille Geneste porte ce projet chiffré à 14 millions d'euros qui ne fait pas l'unanimité. Le Conseil municipal s'en saisit. Le maire, Guillaume Moliérac, tempère les craintes que détaillent les membres de l'association Bien vivre à Villeréal.

L'utilisation de la biomasse comme énergie renouvelable se développe dans tout le pays, encouragée par l'État et les collectivités. Mais face aux projets de méthaniseurs, des collectifs de défense des riverains se créent. Le projet porté dans le Villeréalais par l'entrepreneur en travaux agricoles Cyrille Geneste suscite inquiétudes et interrogations quant à d'éventuelles nuisances et pollutions.

Mercredi 17 mars, à 20 heures, cet agriculteur présentera ses intentions en visioconférence, devant les élus et la population.

« Sud Ouest ». Votre projet inquiète certains riverains au regard des retours d'expérience dans d'autres régions, comme à Gramat (46), où les nuisances sont importantes.

Cyrille Geneste. Je comprends ces inquiétudes, mais on ne parle pas de la même chose. À Gramat, c'est un méthaniseur industriel, proche de la ville. Et on y utilise des carcasses et du sang. À d'autres endroits, ce sont des boues de station d'épuration. Tout ça sent très mauvais. Ce ne sera pas le cas ici, car on n'utilisera que des déchets agricoles. Et on sera à 500 mètres du premier voisin. Cela sentira comme dans une ferme classique.

Et concernant le trafic routier, dont l'intensification inquiète ?

Aujourd'hui, environ cinq tracteurs ou camions passent chaque jour. Cela doublera avec le méthaniseur, avec toutefois un pic d'activité pendant la saison. Mais cela reste modéré, tout comme la structure. J'ajoute que seuls sept agriculteurs, dont moi, seront des « apporteurs ». Ils viennent tous d'un rayon de 10 km autour du site.

Le digestat, que vous comptez épandre dans les champs, est accusé de polluer les sols ou tout au moins de les appauvrir en profondeur malgré un enrichissement en surface.

C'est faux. Déjà, pas de pollution car ce ne sera que de la matière organique. Puis concernant l'appauvrissement, il ne faut pas perdre de vue que les plantes ont des racines. Cet engrais naturel pénétrera dans les sols. Je précise aussi que la cuve du méthaniseur est parfaitement hermétique et ne fuit pas. Par ailleurs, nous avons reçu le soutien de l'association France nature environnement (FNE).

Ce sont vos engagements d'aujourd'hui. Qui dit que la structure ne va pas grossir ou changer son procédé ?

Je n'ai aucune volonté d'extension, ni de changer le processus. Et si c'était le cas, pour changer de destination, cela demande des autorisations et de lourdes démarches. C'est et cela restera un projet purement agricole.

Et si vous vendez ou n'êtes plus à la tête de la structure pour X raison ?

C'est une question que je ne m'étais pas posée, mais j'y ai réfléchi. Je pense avoir trouvé une solution que je présenterai lors du conseil municipal.

Enfin, votre « passif » vous précède. On vous taxe d'être un gros propriétaire terrien, qui ne s'est jamais trop préoccupé de l'environnement, arrachant des haies, utilisant du glyphosate, etc.

Aujourd'hui, vous prônez un système vertueux, écologiquement responsable. N'est-ce pas de l'« écolo business » ?

J'assume tout. C'est un procès d'intention sans rapport avec le méthaniseur. Aujourd'hui, j'ai 880 hectares de cultures, répartis sur 150 parcelles. On est à moins de 6 hectares en moyenne donc, sur de petites parcelles, j'ai arraché des haies, c'est arrivé, mais toujours dans le respect de la loi, comme pour les intrants. D'ailleurs j'en replante aussi. Bref, il a fallu s'adapter à la demande et au contexte, pour vivre de notre travail.

« Une énorme panse de vache »

« Une énorme panse de vache. » C'est ainsi que Cyrille Geneste décrit son futur digesteur. Le processus de la méthanisation, qui a pour but de produire de l'énergie - du gaz en l'occurrence - est pointu, mais peut être résumé simplement. Il repose sur la dégradation et la fermentation de matières organiques agricoles - ici uniquement fumier, lisier, ensilage et cultures intermédiaires. Dans une cuve, sous l'effet de la chaleur et en l'absence d'oxygène, des bactéries et micro-organismes transforment la matière organique en « biogaz », qui sera injecté dans le réseau gaz de ville de Bergerac, et en résidu, le digestat, utilisé comme engrais dans les champs.



Le projet de 20 000 m² de l'entrepreneur

Crédit photo : Image de synthèse

« Les inquiétudes sont légitimes mais... »

« M. Geneste apporte des garanties et des expertises solides, avec une installation de haute qualité technique et technologique, comme en témoigne son coût. Mais quoi qu'il en soit, le dernier mot reviendra au

préfet. L'avis du Conseil n'est que consultatif. » Guillaume Moliérac ne cache pas voir d'un œil plutôt positif ce projet. Pour une bonne raison, « on ne peut pas toujours dire : "Les énergies renouvelables c'est bien, mais chez les autres", comme on le constate aussi pour les éoliennes ou le solaire. » L'élu, toutefois, veillera à ce que le projet soit « carré » et juge légitimes les inquiétudes qu'il génère dans la population. Bien vivre à Villeréal en est l'un des principaux relais. Samedi matin, l'association n'était pas représentée à la réunion de présentation proposée sur site par Cyrille Geneste. Pour cause, ses coprésidents Jean-Luc Patrie et Véronique Delcayrou-Sacré tractaient sur le marché, expliquant avoir pris part à d'autres rendez-vous du genre et donc être parfaitement informés.



Guillaume Moliérac.

Crédit photo : Archives Pierre-Antony Epinette

Le Dropt trop près

Tous deux regrettent « que la consultation publique, qui doit répondre à des conditions légales, ne puisse pas se tenir de manière équitable en raison de la crise sanitaire » et demandent par conséquent « un report au préfet ». Véronique Delcayrou-Sacré, en effet, rappelle que « nous aurions souhaité pouvoir diffuser lors de la visio une vidéo scientifique argumentée, mais cela nous a été refusé par la mairie ». Eux craignent des risques de fuite, avançant que le Dropt ne coule qu'à 100 mètres du site. Le porteur du

projet étant privé, ils se projettent aussi dans l'avenir : « Que se passera-t-il s'il est racheté, comme récemment Fonroche Biogaz à Villeneuve-sur-Lot [par Total, NDLR] ? » Et sans voir si loin, « je redoute que le trafic et que des fuites malodorantes perturbent la vie du village ainsi que le tourisme. Sans parler de l'impact paysager des cultures intensives qui viendront nourrir le digesteur », poursuit Véronique Delcayrou-Sacré. Jean-Luc Patrie, pourtant, assure ne pas être opposé à la méthanisation. Alors candidat PS aux élections cantonales, il y a dix ans, il avait même soutenu le premier méthaniseur de Dordogne. Quelle était alors la différence ? « Celui de Nojals est rattaché à la production agricole de la ferme. Ce sont les effluents de ses animaux et le digestat est utilisé sur ses cultures. Cela reste interne à la propriété », répond le coprésident de Bien vivre à Villeréal. Qui insiste sur le fait qu'il n'a rien contre le procédé en tant que tel : « Je travaille pour une ONG qui développe la méthanisation. » Au Bénin...